

décembre 1942, les responsables de ces crimes seront jugés devant les tribunaux. Pourtant, en octobre 1943, les Alliés ne mentionnent pas le mot « Juif ». L'auteur montre une position encore distanciée des Alliés par rapport au génocide et, conjointement, l'éloignement de certains pays proches de l'Axe qui interviennent petit à petit en faveur des Juifs. Pour lui, l'antisémitisme semble expliquer la réticence des Occidentaux à « accueillir les survivants en trop grand nombre après la guerre » (p. 90). Pour les Alliés, reconnaître ces faits est difficile à assumer. Michel Gurfinkiel donne plusieurs exemples : « Comment, après un tel geste, les États-Unis peuvent-ils maintenir la ségrégation raciale, la Grande-Bretagne son Empire colonial ou l'Union soviétique son système de servage, de transferts de populations, de camps et de purges ? » (p. 92). De ce point de vue, même s'il explique que c'est Eisenhower qui, en voulant voir l'enfer des camps de ses propres yeux, a contribué à faire connaître le sort des Juifs à l'opinion publique, il lui reproche néanmoins de ne pas l'avoir fait immédiatement après en avoir pris connaissance.

C'est au tour du « journaliste-fils de » de prendre le relais lorsqu'il est question de la mémoire du génocide des Juifs. Pour lui, celle-ci se met lentement en place lorsque des HLM sont implantés à la place des vestiges du camp de Pithiviers, « c'est la vie qui l'emporte sur la mort et l'avenir sur un passé douloureux » expliqua le maire. Cela montre que la matérialisation mémorielle n'est pas une préoccupation pour tous. Des monuments commémoratifs (plaques, mémoriaux...) voient quand même le jour. Ou le prix Goncourt décerné à André Schwarz-Bart pour *Le dernier des Justes* (1959) est également un « pas » dans la prise de conscience du judéocide. De plus, on honore les Justes, sachant qu'on ne connaîtra jamais leur nombre exact des personnes qui mériteraient le titre... Des honneurs sont aussi rendus aux morts par le « dernier des Justes » qui, selon l'auteur, est le père Patrick Desbois (voir son *Porteur de mémoires. Sur les traces de la Shoah par balles*, Paris, M. Lafon, 2007), directeur du Service national des évêques de France pour les relations avec le judaïsme. Une autre difficulté se pose au niveau de la caractérisation du sort réservé aux Juifs car de nombreux termes y sont associés : « Hurban, atrocités nazies, holocauste, Shoah, destruction, guerre contre les Juifs et génocide (terme du juriste Raphaël Lemkin) » (p. 141). L'auteur – ici témoin-fils de – est irrité par l'utilisation abusive de ce dernier terme dans l'espace public. Parmi les exemples récents, celui de septembre 2005, lorsque Patrick Lelay a parlé de « génocide culturel » pour évoquer « la substitution de la langue française

aux parlers locaux » (p. 148). Pour conclure, Michel Gurfinkiel confie sa « propre conviction » en écrivant que « la seule façon d'enseigner la Shoah, c'est de rester le plus fidèle possible à ce qu'elle fut, et donc d'accepter sa singularité et la considérer comme le génocide absolu » (p. 162).

C'est une inscription sur un mémorial juif de Paris qu'il a lue, enfant, qui sert à Michel Gurfinkiel de fil conducteur. Celle-ci « appelait à la réflexion menant à la justice et à la vérité » (p. 164). Mais si l'angle de réflexion vis-à-vis de la Shoah est intéressant ici, il n'en demeure pas moins que la succession des positions prises par l'auteur – journaliste, écrivain, « fils de » et témoin – affaiblit le poids du – ou devrait-on dire des – discours mémoriel(s).

Anthony Michel

CREM, université Paul Verlaine-Metz
michelanthony@yahoo.fr

Emmanuel Hoog, *Mémoire Année Zéro*.

Paris, Éd. Le Seuil, coll. Essais, 2009, 210 p.

La mémoire collective est en crise. Telle la thèse que développe Emmanuel Hoog, président-directeur général de l'INA qui, dans son livre *Mémoire Année Zéro*, propose une réflexion sur la société française au prisme des mutations culturelles opérées pendant les trente dernières années. L'ouvrage comporte quatre parties. Dans la première, qui porte un titre aux échos ricœuriniens, « La France, un passé qui ne passe pas », l'auteur soutient l'idée que les Français se trouvent confrontés depuis quelques années à un difficile paradoxe. L'approche romantique de la nation, entretenue pendant longtemps dans le monde de l'éducation et de la politique, se voit aujourd'hui secouée par les avancés de la science historiographique qui envisage le passé dans une optique plus réaliste où plusieurs vérités, souvent opposées ou contradictoires, peuvent coexister. Le mythe rassurant de la nation exceptionnelle, généreuse et civilisatrice, qui a bercé pendant longtemps des générations de Français a perdu sa crédibilité. Les réalités socioéconomiques de l'époque contemporaine ne font qu'accroître les limites de la puissance nationale en instaurant un climat général de désenchantement. Néanmoins, « les Français n'ont pas pour autant renoncé à leur passé. Bien au contraire, ils lui vouent un véritable culte, où la nostalgie a désormais remplacé la notion de progrès historique » (p. 39). L'auteur prend l'exemple des produits à l'ancienne qui ont envahi les supermarchés et celui de la tendance « retro » qui se manifeste régulièrement en marketing et dans les médias. Le besoin de commémorations et le devoir

de mémoire sont devenus aussi bien des symboles de l'époque contemporaine que de nouveaux moteurs de l'économie. La politique s'est aussi emparée de la question. Pendant sa campagne aux élections présidentielles de 2007, Nicolas Sarkozy a multiplié les références au passé, tandis que le thème de l'identité nationale a été proposé, en vain, en tant que réponse aux problèmes de la société française. Car, tel qu'Emmanuel Hoog le montre, ce concept est trop flou pour pouvoir fonder en lui-même une politique. C'est dans la deuxième partie de son ouvrage, intitulée « L'impasse identitaire », que l'auteur explore les pistes suggérées par Nicolas Sarkozy pour cerner l'identité française, et met en lumière les limites et contradictions de ces dernières : les racines chrétiennes de la France, les droits de l'homme, la langue, la culture ou bien le terroir. À l'issue de cette démonstration, l'absurdité de la démarche, comme celle de la création d'un ministère de l'identité nationale, semble évidente.

Les deux dernières parties du livre, portant respectivement les titres « L'inflation mémorielle à l'heure du numérique » et « La mémoire de l'avenir », changent l'orientation de l'ouvrage en introduisant un nouveau facteur, celui des nouvelles technologies et notamment de l'internet. Emmanuel Hoog s'attarde sur les transformations opérées avec l'avènement de ce média dans nos rapports à l'espace et au temps, au public et au privé. Il soulève, non sans inquiétude, le problème du manque de régulation des données stockées grâce aux nouvelles technologies, qui, en créant une « mémoire inflationniste » (p. 122), contribuent à perpétuer le vide et à cultiver l'amnésie car « toujours plus de mémoire » fait « toujours moins d'histoire » (p. 135). Afin de remédier à cette situation, l'auteur propose deux pistes. Tout d'abord, il souligne l'importance de l'image et met l'accent sur la nécessité d'ouvrir internet à des usages pédagogiques de l'Histoire : « Il ne s'agit pas de prôner à tout prix la nostalgie ; il s'agit de donner au citoyen la possibilité d'accéder à des images produites dans un esprit souvent pédagogique, informatif et culturel. C'est une attente forte, à laquelle l'INA cherche notamment à répondre avec ina.fr. Son succès est emblématique de la demande qui s'exprime » (pp. 158-159). Ensuite, Emmanuel Hoog revendique pour l'internet le nécessaire « droit à l'oubli, seul socle sur lequel une démocratie nouvelle peut être fondée » (p. 166). Il ne s'agit pas d'ignorer le passé, mais de donner la possibilité aux internautes d'« un effacement périodique et définitif d'une grande quantité de données » (p. 173) afin de pouvoir s'échapper de temps en temps d'une mémoire trop pleine et sans

repères. Car, « sans l'oubli, notre vie ne serait qu'un éternel ressassement d'où toute créativité et tout élan vers l'avenir seraient bannis » (p. 165). On l'aura compris, la thèse défendue par Emmanuel Hoog est celle d'une mise en perspective de l'Histoire et du passé dans le but de s'ouvrir vers l'avenir. L'auteur souligne le rôle primordial que devrait jouer l'État dans ce processus, ainsi que celui de la télévision publique, seul média qui « unit et rassemble » (p. 189) lorsque l'internet « communautarise et singularise » (*ibid.*). C'est grâce à cette volonté de redonner sens à l'Histoire, qu'un nouveau roman national pourrait, selon l'auteur, inspirer à nouveau les Français sur la base d'un vouloir-vivre ensemble (p. 185).

Certes, les questions identitaires et mémorielles sont aujourd'hui au cœur de plusieurs travaux en sciences humaines qui essaient de comprendre les mutations en train de s'opérer partout dans le monde et notamment au sein des sociétés occidentales. Les ambiguïtés et paradoxes que soulève la notion même d'identité nationale divisent les analystes quant à la pertinence de ce concept et à sa valeur opératoire. Cependant, il serait illusoire de nier que, même dans le monde des appartenances hybrides, la nation demeure l'une des identités collectives que les individus s'attribuent, et cela parce qu'elle continue à constituer un concept politique fort régissant la vie quotidienne et l'organisation, matérielle et symbolique, des sociétés. En ce sens, les idées développées par Emmanuel Hoog à propos de l'attachement, voire du repli, français au passé et le culte d'une certaine nostalgie s'avèrent particulièrement perspicaces. Mais est-ce que la promesse de l'émergence d'un projet d'avenir grâce, entre autres éléments, à un internet éducatif et culturel, prônée par l'auteur en tant que réponse à la crise de représentation actuelle dont souffre la France, ne prend-elle pas les allures d'une nouvelle utopie ? Il est incontestable que la régulation des flux numériques apparaît comme une nécessité urgente et que le rôle des instances publiques dans ce processus ne peut être que primordial. Il va sans dire que la culture, l'éducation et l'histoire doivent s'emparer de cet outil puissant qu'est l'internet. Il est judicieux de revendiquer la possibilité d'une « remise à zéro » (p. 173) de la mémoire face à cette masse de données gigantesque que le web peut mettre à la disposition de tous et de n'importe qui. Néanmoins, l'ère de désenchantement n'est malheureusement pas propre à la France et les Français ne sont pas les seuls en manque de projet pour l'avenir. Tout destin national ne peut plus être envisagé sans relation avec celui de l'humanité. L'internet pourrait aider à l'émergence

d'une conscience planétaire. Mais là encore, jusqu'où peut-on sincèrement espérer?

Angeliki Koukoutsaki-Monnier
CREM, université de Haute-Alsace
angeliki.monnier@uha.fr

Sonja KMEC, Benoît MAJERUS, Michel MARGUE, Pit PEPORTE, dirs, *Lieux de mémoire au Luxembourg. Luxembourg.*
Éd. Saint-Paul, 2008, 376 p.

Cet ouvrage collectif dirigé par Sonja Kmec, Benoît Majerus, Michel Margue et Pit Peporte a pour objectif d'étudier les multiples représentations des identités luxembourgeoises à travers des symboles, au sens large du terme. Identités au pluriel, car elles résultent d'un « processus dynamique, ouvert et évolutif lié aux contextes socio-culturels et politiques » (p. 5) et surtout personnel. Pierre Nora sert de référence majeure. En effet, cet ouvrage a étudié les points de cristallisation de la mémoire collective, c'est-à-dire les éléments de nature matérielle, symbolique ou fonctionnelle, dans lesquels une collectivité peut reconnaître son histoire et son identité. Chaque contribution respecte une trame : « Les notions de symbole, de transmission et d'intégration définissent le caractère spécifique des lieux à étudier » (p. 10). Ainsi quatre niveaux sont-ils pris en compte dans l'élaboration des travaux. Il s'agit d'abord de présenter l'histoire du lieu en précisant les acteurs qui en sont à l'initiative, puis d'exposer sa portée symbolique en expliquant par quels vecteurs ou médias celle-ci s'est diffusée. Cette démarche est omniprésente dans les contributions et s'accompagne d'une distinction entre mémoire et histoire. Selon Paul Veyne, « la différence [...] est capitale et réside dans la mise à distance par l'objectivation » (p. 9).

Par la suite, on éclaircit ce qui est appelé lieu de mémoire : non ce qui est considéré comme « géographique mais [comme] un élément vivant du passé car il est entré dans la mémoire collective par le fait qu'il dispose d'une force symbolique qui permet à cette collectivité de s'y reconnaître » (p. 6). Cette notion étant vaste, le recueil compte sept parties qui rassemblent, entre autre travaux, ceux portant sur les personnes et personnages, les événements ou encore les symboles et les traditions luxembourgeois. Il n'est pas question ici de présenter la totalité des articles (54) – dont plusieurs rédigés en allemand – mais simplement d'évoquer les différents thèmes en les illustrant de quelques exemples. Si les thèmes sont très variés, il en est de même des collaborateurs. On peut effectivement y trouver associés aux historiens,

des sociologues, des géographes, des musicologues, des chercheurs en philosophie et lettres, en histoire de l'art ainsi qu'en science politique. Cette dimension pluridisciplinaire enrichit la qualité et l'intérêt de l'ouvrage qui se présentait plutôt comme historique. Les travaux ont permis d'interroger, au niveau local et national, les représentations collectives, les références identitaires, les notions d'ordre politique, culturel voire éthique sur l'ensemble du Luxembourg au fil du temps. En effet, nouveau point fort du livre, il couvre une période très large, qui s'étend de la création du pays en 963, en passant par son indépendance étatique – le congrès de Vienne – en 1815 jusqu'à la période contemporaine avec les enjeux de la place financière, fondamentale dans l'économie européenne.

Une fois le cadre théorique installé, le premier chapitre concerne les « toiles de fond » avec comme discussion centrale la langue luxembourgeoise, identité grand-ducale. Si les dialectes sont la véritable expression de l'âme populaire, le luxembourgeois et l'allemand restent très utilisés dans les discours politiques afin de toucher le plus large public possible même si, depuis la loi du 1984, « la langue des Luxembourgeois est le luxembourgeois ». Les contributions de Michel Margue sur les « dominations étrangères » et de Gilbert Trausch sur les « trois démembrements » participent à la compréhension de la construction du pays jusqu'à son indépendance et à l'affirmation de son identité nationale. Celui-ci est passé entre les mains de plusieurs souverainetés étrangères – la Prusse, l'Espagne ou encore l'Autriche – et a vu ses frontières évoluer territorialement – 1659, 1815 et 1839 – en fonction de contextes socio-politico-économiques difficiles. De nos jours, seules « quelques initiatives culturelles entretiennent la nostalgie de l'ancien Duché » (p. 39). L'identité luxembourgeoise n'est pas seulement fondée sur ces limites géographiques mais résulte, entre autres facteurs, de la célébrité de plusieurs citoyens de son territoire, qu'ils soient réels ou imaginaires. Ceux-ci incarnent alors sans doute un système de symboles et de valeurs, associé à la production d'un discours sur la construction culturelle de l'identité collective d'aujourd'hui.

Ces citoyens sont ainsi regroupés dans le deuxième chapitre – le plus fourni – sous le titre « Personnes et personnages ». Pour l'illustrer, on peut prendre l'exemple de l'article de Cédric Sangaletti sur Robert Schuman. On présente celui-ci tant personnellement que professionnellement. Né au Luxembourg, il a proposé – le 9 mai 1950 – la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier entre la France et l'Allemagne; il n'exprime de l'intérêt